



**BULLETIN D'INFORMATIONS**  
**N°196-JUIN 2019**  
**Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400**  
**Tel 02.98.68.15.21.**  
**Fax 02.98.68.34.82.**  
**courriel : [mairie.saintservais@orange.fr](mailto:mairie.saintservais@orange.fr)**  
**Site Internet : [www.saint-servais-29.fr](http://www.saint-servais-29.fr)**

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune  
[www.saint-servais-29.fr](http://www.saint-servais-29.fr)

## AGENDA

☛ **Dimanche 9 juin :**  
Tournoi Seniors challenge Jean-Alain INIZAN au terrain de SAINT-SERVAIS.

☛ **Fête de la musique** le samedi 29 juin, cochon grillé, ouvert à tous, organisé par le Comité des Fêtes au vallon.

☛ **Photo aérienne** des Saint-Servaisiens à 18h, tous les Saint-Servaisiens et Saint-Servaisiennes sont attendus pour cette photo.

☛ **Kermesse de l'école le dimanche 16 juin** organisée par l'APE.

## HORAIRES MAIRIE

**Lundi, mardi, jeudi :**  
8h00-12h/13h30-17h30  
**Mercredi, vendredi et samedi :** 9h-12h.

## BIBLIOTHÈQUE:

### Permanences :

Mercredi de 17h à 18h30.  
Dimanche de 10h30 à 12h.  
02.98.68.94.17

## MEMENTO :

### Urgences :

Médecin de garde **15**  
SAMU,  
Pharmacie de garde **3237**,  
Pompiers **18**, portable **112**,  
Gendarmerie **17**

**École :** 09.61.20.66.81,  
Garderie 06.87.29.71.04

**Infirmière Libérale :**  
Mme HENNEQUEZ :  
07.86.05.43.81

**ALSH :** 06.66.43.46.42

## VIE MUNICIPALE

### CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 23 mai, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Jérôme BOITE, Guénaëlle BORD et Ludovic MÊAR, absents excusés.

La secrétaire de séance est Marie-Laure GRALL.

### Rénovation Église

Un point sur l'avancement du chantier est effectué suite à la réunion du mercredi 15 mai. La prochaine réunion aura lieu le 5 juin prochain.

### Extension de l'atelier communal

Les travaux sont terminés.

### Coût d'un élève pour l'année 2018/2019

Sur l'année scolaire 2018/2019, l'école de Saint-Servais accueille des enfants de Bodilis, de Plouneventer, de Saint-Derrien, de Plougourvest, Plougar, Ploudaniel et de Plounevez-Lochrist, soit 39 enfants. Comme pour l'année précédente, Monsieur le Maire propose de demander à chaque commune une participation correspondant à la moyenne départementale. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

### Voirie 2019

Etude des choix possibles de travaux de voirie à réaliser en 2019. Le conseil donne son accord pour transmettre le dossier voirie 2019 à ING Concept en qualité de maîtrise d'œuvre.

### Mise à jour déplacements du personnel

Le conseil donne son accord pour suivre la revalorisation mise en place depuis le 1er mars 2019 dans la fonction publique territoriale.

### Transport scolaire

Le CCAS donnait une aide de 30,00 euros aux familles des enfants prenant le car pour aller en direction de Landivisiau, Lesneven et Landerneau. Depuis 2018, le CCAS est dissout, cette aide peut être accordée par la commune. Le conseil donne son accord.

### Questions diverses

Composition assemblée communautaire 2020-2026. Le conseil conteste le nouveau mode de calcul.

Un conteneur verre sera installé au lotissement de kernévez.

### Agenda

Prochain conseil : le 20 juin 2019.

## HORAIRES DE LA MAIRIE PENDANT LE WEEK-END DE L'ASCENSION

La Mairie sera ouverte le vendredi 31 mai de 8h à 12h et sera fermée exceptionnellement le samedi 1<sup>er</sup> juin. Merci de votre compréhension.

## PAROISSE

### Les messes des week-end et de l'ascension

Samedi 1<sup>er</sup> juin à 18h à SAINT-THÉGONNEC.

Dimanche 2 juin à 10h30 messes à LANDIVISIAU, PLOUZÉVÉDÉ et COMMANA.

Samedi 8 juin à 18h à PLOUNÉVENTER.

Dimanche 9 juin (Pentecôte) Pardon de LAMBADER à 10h30 et messes à LANDIVISIAU et SIZUN à 10h30.

Samedi 15 juin à 18h à SAINT-THEGONNEC.

Dimanche 16 juin : Pardon de SAINT-DERRIEN à 10h30 et messes à LANDIVISIAU et SIZUN à 10h30.

Samedi 22 juin à 18h à PLOUNÉVENTER.

Dimanche 23 juin : Pardons de Saint-Jean à SAINT-VOUGAY et de GUICLAN à 10h30 et messes à LANDIVISIAU et SIZUN à 10h30.

Samedi 29 juin à 18h à PLOUVORN.

Dimanche 30 juin : Pardon de PLOUGOURVEST à 10h30 et messe à SIZUN à 10h30.

### TEMPS DE PARTAGE ET DE PRIÈRE DE 18H30 À 19H À L'ÉGLISE LES VENDREDIS :

-le 7 juin à BODILIS.

-le 14 juin à SAINT-DERRIEN.

-le 21 juin à PLOUNÉVENTER.

-le 28 juin à SAINT-SERVAIS (à l'ossuaire).

## ÉTAT CIVIL

**Naissance** : Owen BELLEC, 1 Cité de la Butte, né le 10 mai 2019.

## DÉRATISATION

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu le mardi 25 juin 2019 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI



**Commémoration du 8 mai :**  
Dépôt de gerbe au monument  
aux morts suivi d'une  
cérémonie.

## « FLEURIR LE FINISTÈRE » 2019

Lancement de la campagne « fleurir le Finistère » 2019. Le jury intercommunal, chargé par la CCPL d'effectuer les sélections à la fois pour les concours « Villes et Villages fleuris » et « Maisons Fleuries », visitera les particuliers et/ou communes candidates du territoire **début juillet**, la date sera fixée ultérieurement. Pour permettre d'organiser au mieux ces deux concours, veuillez, **vous inscrire en Mairie pour le 15 juin**.

## RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

**Dates des temps d'éveil** du RPAM pour le mois de juin :

\* Plounéventer (salle Sklérjenn) :

- 3/06 Séances à 9h30 et 10h30 (Atelier motricité)

- 20/06 Séance à 9h30 et 10h30 (Eveil au Mouvement)

\* Bodilis (Pôle enfance) : 7/06 Séance à 10h (Temps d'éveil)

\* Saint-Servais (Garderie périscolaire) : 28/06 Séance à 9h30 et 11h30 (Espace jeux)

**Les rencontres du relais** : Le RPE souhaite expérimenter un nouveau dispositif d'accompagnement des assistantes maternelles : « Les rencontres du Relais ».

Les animatrices proposent d'aller rencontrer les assistantes maternelles, à leur domicile, sur rendez-vous. Ces rencontres se feront à la demande ou sur proposition, dans le cadre des missions du Relais (professionnalisation et accompagnement des pratiques professionnelles des assistantes maternelles, conditions d'exercice de ce métier). Ces rencontres débuteront en juin 2019.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

## MUTUELLE COMMUNALE

C'est une mutuelle individuelle qui offre un tarif avantageux aux habitants de la commune. Elle est ouverte à toutes celles et ceux qui ne bénéficient pas d'une mutuelle "employeur" (les personnes âgées de 60 ans ou plus, les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles ainsi que les autres personnes). Elle peut être souscrite sans condition d'âge et de ressources et sans questionnaire médical. La volonté est de donner un accès aux soins pour tous, de payer le juste prix avec une formule adaptée à vos besoins et ainsi gagné du pouvoir d'achat. Toutes personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie ou par mail auprès de DELAPLACE Sophie à l'adresse suivante : [sophie.delaplace@axa.fr](mailto:sophie.delaplace@axa.fr)

## RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en juin 2003 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

## SALLE POLYVALENTE

Attention à la sous location pour des tiers de la salle polyvalente, en agissant ainsi vous pénalisez les Saint-Servaisiens qui auraient aussi besoin de la salle à la même date, nous demandons aux Saint-Servaisiens de ne plus louer pour d'autres personnes. Merci de votre compréhension.

## TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves désirant emprunter le transport scolaire en direction de LANDIVISIAU, pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire auprès des bureaux des Cars de l'Elorn à LANDIVISIAU, Route de ST POL, avant le 12 juillet 2019.

Pour les élèves déjà inscrits en 2018/2019, les parents recevront un courrier à leur domicile, comprenant le dossier de réinscription à corriger, compléter et signer (recto et verso) et les modalités de règlement. Ce dossier est à retourner avant le 12 juillet 2019, accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée.

Pour les nouveaux élèves, les parents peuvent retirer un dossier d'inscription, soit auprès des Cars de l'Elorn, ou en téléphonant au 02 98 68 04 36, ou sur le site Internet : [www.cars-elorn.fr](http://www.cars-elorn.fr), à partir du 1<sup>er</sup> juin 2019. En cas de paiement par prélèvement (en 6 fois maximum) retirer également un mandat de prélèvement et l'accompagner d'un RIB.

## DÉCHETTERIE

Nous tenons à vous rappeler qu'il est formellement interdit de déposer tous types de déchets, même des déchets verts, ainsi que la terre de remblais dans la nature ou le long des voies. L'accès à la déchetterie de Bodilis est gratuit, elle est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

## HORAIRES DE TONTE POUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de **8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- les samedis de **9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**

## VIE ASSOCIATIVE

### AMICALE TROUZ-AN-DOUR

#### **PROCHAINES RENCONTRES :**

**Mardi 4 juin** : interclubs à Tréfléz

**Mercredi 5 juin** : finale départementale de pétanque à Ploumoguier. Onze équipes masculines et trois féminines représenteront le secteur du Ponant.

**Vendredi 14 juin** : journée de détente et d'amitié à Lanmeur. Voir affiche au club.

**Mardi 25 juin** : Interclubs à Pounéventer

**Mardi 2 juillet** : Interclubs à Plougar

Pour les jeux de dominos et de pétanque, les inscriptions devront se faire au club ou auprès des responsables, le jeudi précédent. 3 € par personne.

Un repas en commun est prévu le jeudi 20 juin.

**SORTIE DU SECTEUR DU PONANT** : Mercredi 12 juin à Ploumanac'h et Les sept Iles.

Départ de Saint-Servais à 8 h15 en direction de Perros-Guirec. Départ du bateau à 10 h pour une croisière commentée de 2 heures dans l'archipel des 7 Iles qui abrite 27 espèces d'oiseaux nicheurs, soit plus de 20000 couples. Déjeuner à Perros- Guirec. Rendez-vous avec vos guides à 14h30 qui vous feront découvrir les sentiers de Ploumanac'h et ses imposants amas de pierre sculptées par la mer et le vent, qui offrent au visiteur une vue presque irréelle (accessible à tous). Un site naturel d'une exceptionnelle beauté !!! Au retour, découverte commentée en autocar de la côte de granit rose avec arrêts. Inscriptions au club ou auprès des responsables pour la fin du mois de mai.

### U.S.S.S.D

**Dimanche 9 juin** : Tournoi Seniors challenge Jean-Alain INIZAN au terrain de SAINT-SERVAIS.

Début du tournoi à 9h30 ; Finale vers 20h.

Entrée gratuite, restauration sur place à la salle polyvalente à partir de 12h, ouverte à tous.



Portes ouvertes de l'école

à partir de 14h  
**Dimanche 16 juin**

**Kermesse**

à l'école de Saint-Servais

Buvette  
Restauration sur place

Structure gonflable  
Tombola - Stands  
Tour de poney et de petit train  
Glace à l'italienne  
Maquillage

Entrée gratuite

**SAMEDI 29 JUIN**

**SAINT-SERVAIS**  
**EN FÊTE # 3**

Dès 18H00 au Bourg  
Entrée Gratuite

PHOTO AERIENNE DES SAINT-SERVAISIENS  
A 18h00

**CONCERT :**  
**BARZHIG (Musique irlandaise)**

**29 POP BAND**  
RESTAURATION SOUS  
CHAPITEAU- COCHON GRILLÉ

**Feu d'artifice**  
Grand bal populaire avec  
"LA BREIZHCOTEQUE"

facebook.com/Comité-des-fêtes-de-Saint-Servais-1208940269167921

## DIVERS

COMITÉ NATIONAL  
OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

Engagez-vous pour progresser !

**CDOS  
FINISTÈRE**

**ACCOMPAGNEMENT DE  
JEUNES VERS UN PROJET  
PROFESSIONNEL ET  
SPORTIF**

--> VOUS AVEZ PLUS DE 16 ANS ET VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) DANS UN CLUB FINISTÉRIEN ?

--> VOUS RECHERCHÉZ UN STAGE, UNE ALTERNANCE OU UN EMPLOI ?

Ce dispositif, **unique en France**, vous permet de concilier sereinement votre projet professionnel et votre carrière sportive d'un bon niveau amateur !

Contactez-nous ou déposez-nous un dossier de candidature, et nous le soumettrons, pour examen, à des structures professionnelles correspondant à vos attentes.

Comité Départemental Olympique et Sportif du Finistère  
Maison Départementale des Sports - 4, rue Anne Robert Jacques Turgot - 29000 QUIMPER  
02.98.98.75.50 - cdos29@maisondesports29.fr - www.finistereolympique.com

Lutte contre la prolifération des Choucas des tours.

Information sur la nécessité de pose de grillage sur les cheminées.

La prolifération des Choucas des tours cause d'importants dégâts aux cultures et leurs nids dans les cheminées peuvent présenter un risque pour la sécurité. Cet oiseau est une espèce protégée : une dérogation préfectorale permet des interventions d'oiseaux dans les secteurs les plus concernés, opérations strictement encadrées par le préfet.

Par ailleurs, les données actuelles montrent que la plupart des Choucas du Finistère n'ont pas de nid dans les cheminées. Une des actions ralentissant le développement de cette espèce est la réalisation de la pose de grillages sur les conduits, afin de **diminuer le nombre de sites de nidification**.

**En outre, ces grillages éviteront la formation des nids susceptibles de provoquer une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des risques sanitaires en cas de départ d'incendie.**

Nous remercions donc les personnes concernées qui mettront en place ces grillages à la fin de l'actuelle période de nidification (septembre). Nous vous rappelons que cette opération doit respecter les règles de sécurité, il est conseillé de faire appel aux services de couvreurs ou de maçons.

► Jeune fille de 16 ans et demi recherche emploi pendant été juillet /août sur la commune : baby-sitting, divers petits travaux ménagers, ramassage échalotes.  
Je suis joignable au 07 81 63 20 24

**BULLETIN N°197-JUILLET 2019 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 17 juin 2019 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 26.**